PARTS OF THE ORIGINAL DOCUMENT

ARE OF POOR REPRODUCTIVE QUALITY

CERTAINES PARTIES DU DOCUMENT ORIGINAL

SONT DE PIÈTRE QUALITÉ DE REPRODUCTION

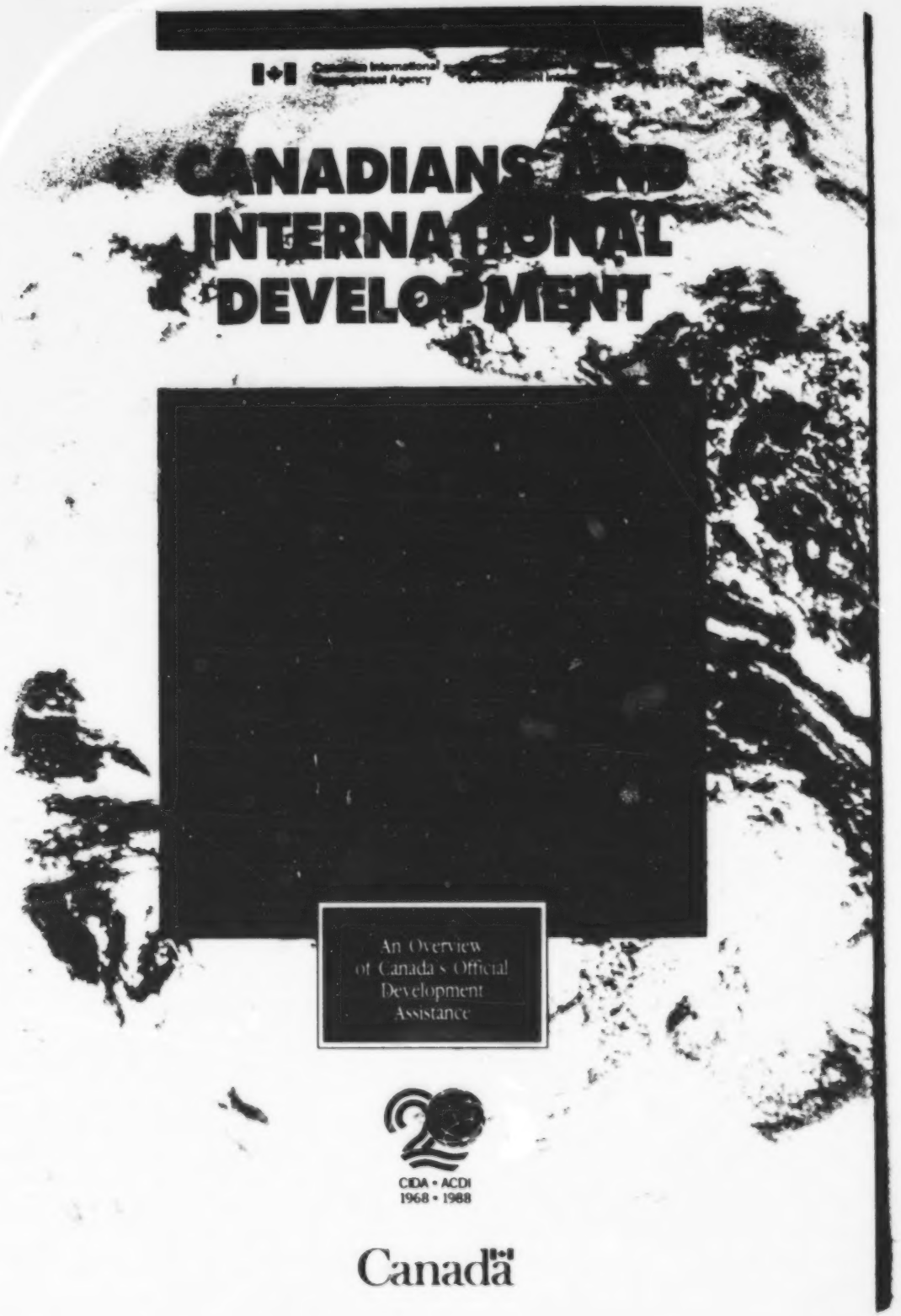

CANADIANS AND INTERNATIONAL DEVELOPMENT

An Overview of Canada's Official Development Assistance

CIDA • ACDI
1968 • 1988

Canada

CANADIANS AND INTERNATIONAL DEVELOPMENT

An Overview of Canada's Official Development Assistance

Cover photo: Paul Chiasson, Senegal

Published under the authority of the Honourable Monique Landry
Minister for External Relations and International Development,
and produced by the Public Affairs Branch, Canadian International
Development Agency

© Minister of Supply and Services Canada 1988
Cat. No. 0-662-55874-X
ISBN: E94-102/1988

MINISTER'S MESSAGE

Why does Canada have a development assistance program? How do Canadians help people in developing countries? Who is eligible for official assistance? How much do we give, and what kind of programs do we support? Who administers Canada's aid?

When the Canadian International Development Agency (CIDA) — the federal government agency responsible for administering most of Canada's official development assistance — was formed in 1968, Canada, like the rest of the donor community, was relatively new to development. In the twenty years since then, we've learned a lot and accomplished a great deal. This experience has been distilled into a new strategy to guide our efforts toward the year 2000 and beyond — a strategy that targets poverty and the development of human resources, stresses our partnership with developing countries, and affirms that developmental priorities must prevail in our aid program.

It is my pleasure, on the occasion of CIDA's twentieth anniversary, and in the wake of the recent launching of Canada's new strategy, to issue this updated pamphlet describing CIDA, its programs and its work. I am proud of Canada's development assistance. I hope you will find this publication helpful in understanding and supporting Canada's contribution to international cooperation and world development.

Monique Landry
Minister for External Relations
and International Development

CANADIANS AND INTERNATIONAL DEVELOPMENT

In Bangladesh, the poorest of the poor, 60,000 destitute rural women, earn a steady living maintaining essential rural roads. In drought-stricken Mali, a simple, durable handpump delivers safe water to a village where once nearly everyone was affected by water-borne disease. In the slums of Bogota, Colombia, young street people gain hope for the future through counselling, trades training and credit programs. In Kenya, women farmers, the main food producers, now have access to better seed, poultry, hand tools and other inputs.

These are just some of the development initiatives supported in developing countries by the Canadian International Development Agency (CIDA), Canada's principal official development assistance agency. In 1986–87 alone, CIDA funded a wide variety of development projects:

more than a thousand bilateral activities ranging from irrigation dams to training village health workers;

more than 3,500 grassroots projects launched by voluntary organizations and institutions;

more than 700 ventures involving Canadian and Third World business and industry in economic development; and

Canada's share of global efforts such as the work of the United Nations agencies and regional development banks.

CIDA funds a wide variety of development projects.

CIDA photo: David Barbour, Bangladesh

CIDA photo: David Barbour, Thailand

WHY DOES CANADA HELP THIRD WORLD COUNTRIES?

For more than three decades now, Canada has been providing Official Development Assistance (ODA) to help developing countries achieve self-sustainable economic and social development in accord with their needs and environment.

We do it for several good reasons. First, assisting less fortunate people is a Canadian tradition: as early as the 19th century, Canadian missionaries and volunteers were at work to improve health and education overseas. More recently, the famine crisis in Africa prompted a generous response from all parts of the country — showing that Canadians care deeply about destitute people around the world, and are eager to help them overcome poverty and build better lives. Public surveys over the years indicate that a large majority of Canadians — over 75 per cent — firmly believe that Canada can make a substantial contribution to international development. They also believe that development assistance is helping people achieve social and economic progress.

Canadians care deeply about destitute people around the world and are eager to help them overcome poverty and build better lives.

CIDA photo: David Barbour, Ethiopia

Development Works

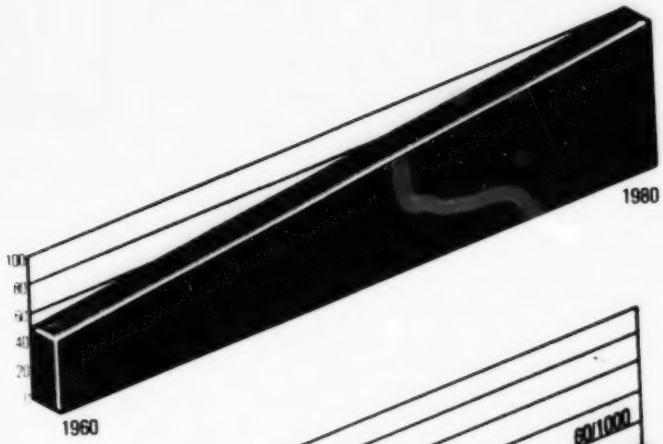

Per capita income doubled (percentage)

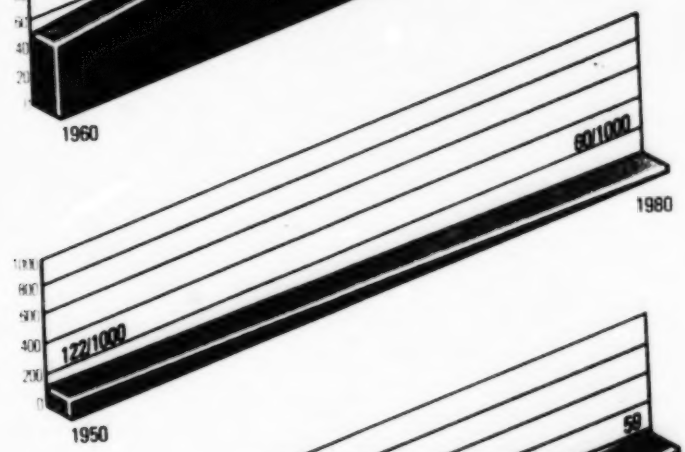

Infant mortality rate dropped (per 1,000 live births)

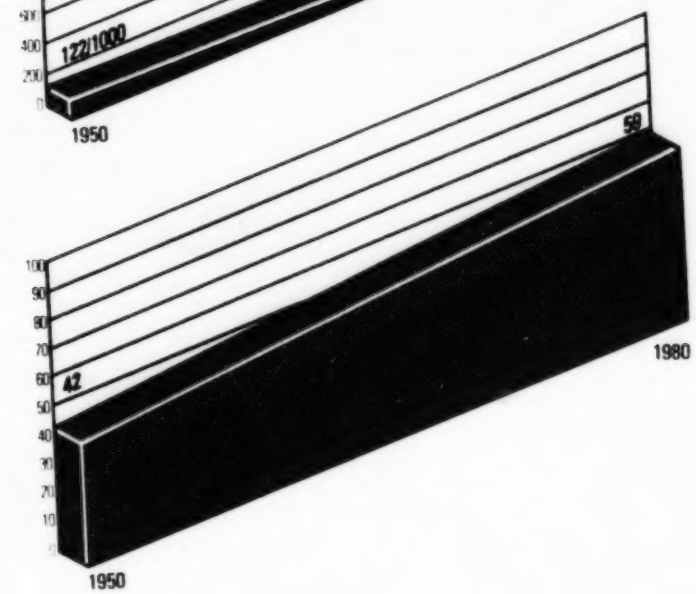

Average life expectancy rose (years)

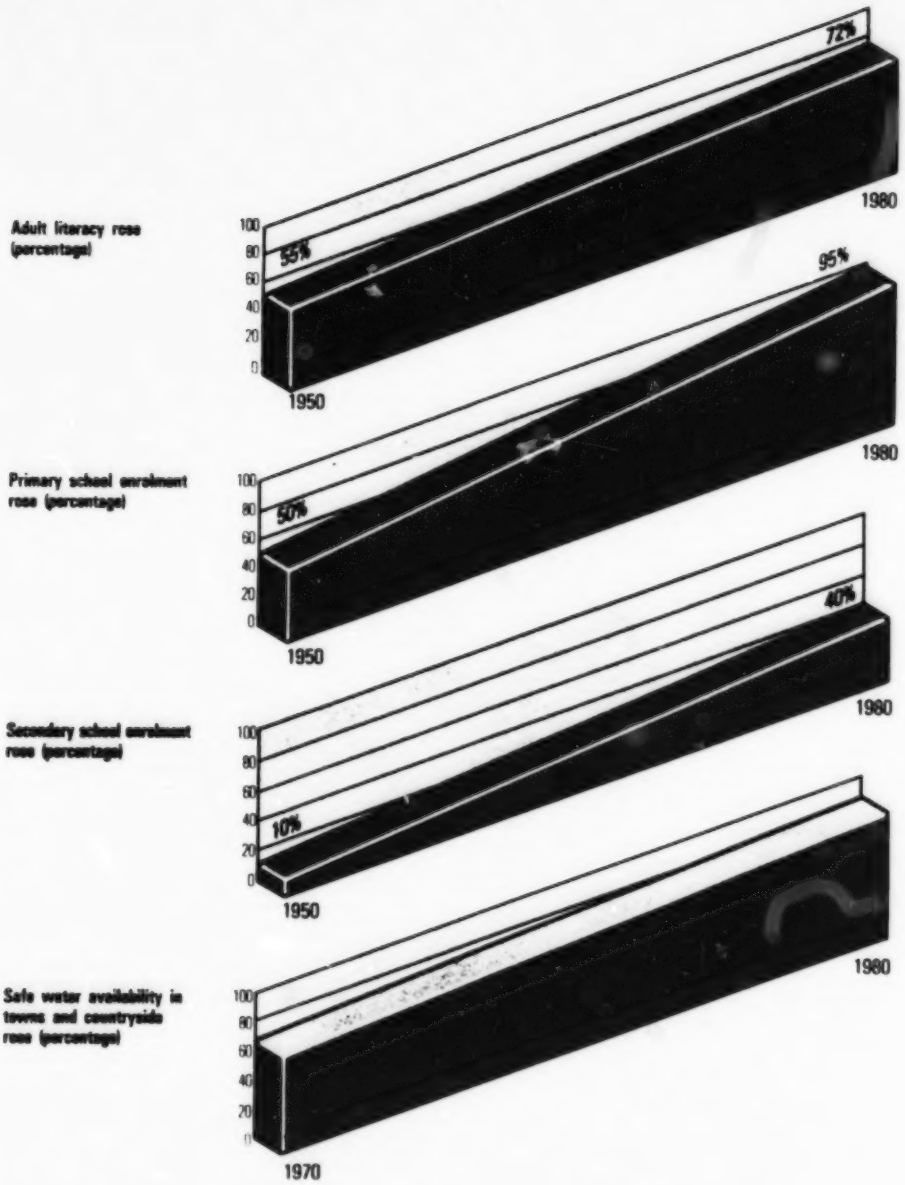
Adult literacy rose (percentage)
100
80
60
40
20
0
55%
72%
1950
1980
Primary school enrolment rose (percentage)
50%
95%
1950
1980
Secondary school enrolment rose (percentage)
10%
40%
1950
1980
Safe water availability in towns and countryside rose (percentage)
1970
1980

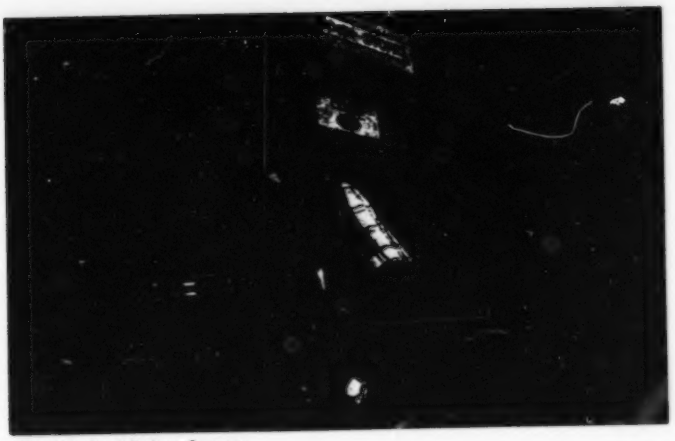

Many Canadians also recognize that interdependence is a fact of daily life. Rapid growth of the world's population, the technological revolution, environmental concerns and economic dependency have brought all the world's people much closer together. For most Canadians, development assistance is an investment in our shared future.

It is also a major part of Canada's foreign policy, through which we can promote global peace and security, provide humanitarian assistance, help build long-term global economic prosperity, and strengthen the international trading system.

WHO RECEIVES CANADIAN ASSISTANCE?

Except for those countries excluded from Canadian development assistance for political, human rights or economic reasons, all independent developing countries are eligible for various forms of Canadian development assistance, including aid channelled through multilateral institutions and organizations. All developing countries are eligible for humanitarian assistance. Some 75 per cent of bilateral assistance is focused on about 30 countries or regional groupings.

In deciding the amount of bilateral assistance a country will receive, the government takes into account the following:

the country's needs;

the country's commitment and capacity to manage aid effectively;

the quality of the country's economic and social policies, or its commitment to improve those policies;

Canada's political and economic relations with the country;

the country's human rights record;

the country's commitment to involving its population in development.

Where there are systematic, gross and continuous violations of basic human rights, Cabinet will deny or reduce bilateral aid. While the Government intends to ensure that Canadian development assistance does not lend legitimacy to repressive regimes, it must also ensure that the victims of human rights violations are not doubly penalized by being stripped of needed help in addition to being deprived of their fundamental rights. In such cases, assistance will be channelled through Canada's development partners at the grassroots level — such as non-governmental and multilateral organizations — who can ensure that aid goes directly to the poor in areas where it is most needed.

HOW DOES CANADA HELP?

The purpose of Canada's development assistance program is simple — to help the poorest countries and people in the world to help themselves. Development is about people. As they are the most crucial resource, and the raison d'être of development, Canada's assistance program focuses on putting people first. To ensure that CIDA's programs encourage self-reliance rather than dependence, human resource development — the development of people through improved education, literacy training and the acquiring of knowledge and skills — has become the central programming thrust of all country programs.

Within this framework of building up the capacities of people and institutions in developing countries to achieve their own development, Canada provides assistance in a variety of ways:

in bilateral programs, we provide Canadian goods such as equipment, food aid and fertilizer, which are necessary for the country's development. We also provide Canadian services, by sending advisors in such fields as agriculture, project management or community development, to assist the recipient country in carrying out its programs, and education and training to support development projects and programs.

in partnership programs, we fund the development activities of our Canadian partners, such as non-governmental organizations and businesses, to carry out their own programs, and our international partners, such as UN agencies, in support of their regular world-wide programs.

In addition to these methods of achieving long-term, sustainable development, Canada also provides humanitarian assistance in the form of food, medicine, clothing, blankets and other supplies in response to natural disasters, conflict, and other emergencies.

Cash is provided to Canada's national and international development partner organizations. Bilateral projects are funded by lines of credit, direct grants or contributions in the form of goods and services, mainly Canadian-sourced.

HOW MUCH HELP DOES CANADA PROVIDE?

Canada is the seventh-largest development assistance donor in the Western world. In 198?–88, Canada provided about $2.? billion in assistance to developing countries — or about 65¢ a person. This amounts to one half of one per cent of our gross national product (GNP), or roughly 2 cents out of each dollar of federal spending — compared to 4? cents for social programs (health, employment, housing, culture), 11 cents for economic and regional development and 8 cents for defence.

Major Recipients of Canadian Aid 1986–87 (millions of dollars)

1 Egypt	$24.18	19 Colombia	$ 1?.0?
2 Ethiopia	55.3?	20 Guyana	5.82
3 Ghana	51.?3	21 Haiti	21.28
4 Kenya	48.?3	22 Honduras	8.51
5 Tanzania	6?.85	23 Jamaica	33.42
6 Zambia	31.9?	24 Leeward and Windward Islands	3?.19
? Zimbabwe	1?.63		
8 SADCC*	32.93	25 Peru	33.11
9 Burkina Faso	26.41	26 Bangladesh	214.58
10 Cameroon	24.49	2? China	?6.9?
11 Côte d'Ivoire	1?.95	28 India	1?0.90
12 Guinea	9.33	29 Indonesia	59.?4
13 Mali	43.68	30 Nepal	33.55
14 Niger	43.18	31 Pakistan	128.95
15 Rwanda	16.98	32 Philippines	22.62
16 Senegal	41.?2	33 Sri Lanka	53.40
1? Zaire	42.38	34 Thailand	49.49
18 Sahel Region	15.84		

*(Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzania, Zambia and Zimbabwe)

Aid Levels and Targets

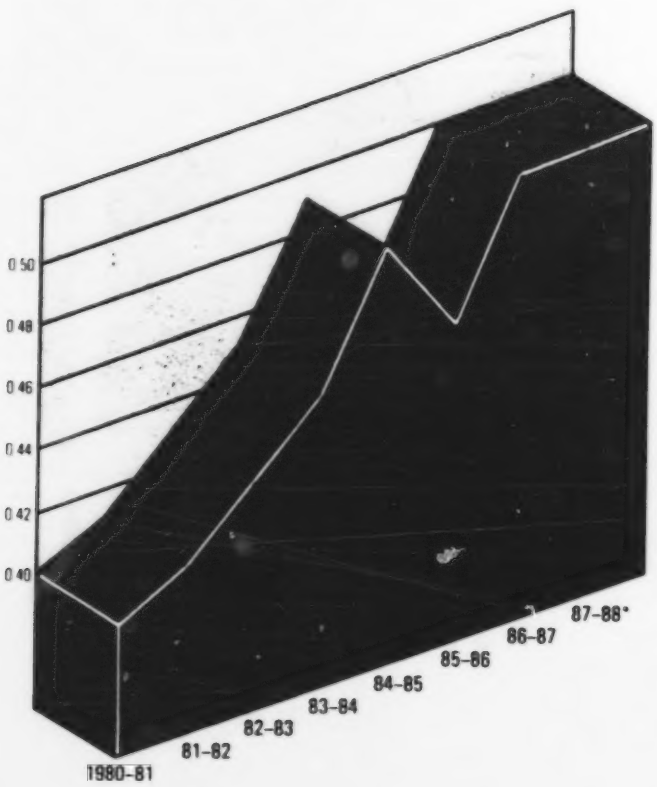

Nearly half of ODA will go to Africa over the next five years to help farmers increase food production.

CIDA photo: Doug Curran, Kenya

CIDA photo: Bruce Paton, Botswana

Canada's ODA has reached 0.5 per cent of our GNP and will be maintained at that level until 1990–91. It is then the Government's objective to raise the ODA/GNP ratio by gradual increments, beginning in 1991–92, to 0.6 per cent by 1995 and to 0.7 per cent by 2000.

ODA will be distributed among developing countries in the following ways:

Canada will continue to provide 0.15 per cent of GNP as official development assistance to the Least-Developed Countries (LDCs);

Over the next five years, 65 per cent of bilateral assistance will go to Commonwealth and Francophone developing countries;

Over the next five years, 45 per cent of bilateral assistance will go to Africa, 39 per cent to Asia and 16 per cent to the Americas;

Over the next five years, efforts will be made to allocate 50 per cent of total ODA to Africa and the least-developed countries of Asia and the Americas;

All ODA will be in the form of grants or contributions.

WHO MANAGES CANADA'S AID PROGRAM?

The Canadian International Development Agency administers about 75 per cent of Canada's official development assistance. The remaining 25 per cent is delivered to the World Bank through the Department of Finance, to international agencies through the Department of External Affairs, and by four development organizations: the International Development Research Centre (IDRC), Petro-Canada International Assistance Corporation (PCIAC), the International Centre for Ocean Development (ICOD) and the International Centre for Human Rights and Democratic Development (ICHRDD). CIDA is also responsible for advising Cabinet on development assistance policy.

Chart of Canada's Official Development Assistance

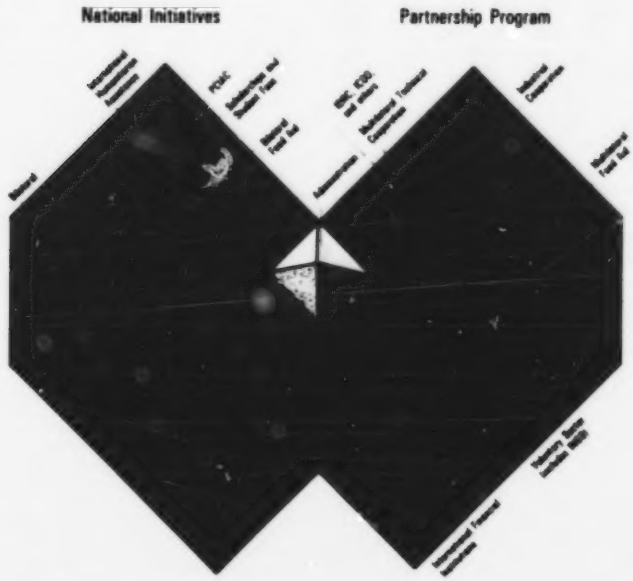

ODA Allocations 1988-89 by percentage (total: 100%, all numbers are rounded off)

National Initiatives		Partnership Program	
Bilateral	34%	Voluntary Sector (includes INGO)	9%
Bilateral Food Aid	8%	Industrial Cooperation	2%
PCIAC	2%	IDRC, ICOD, and others	2%
International Humanitarian Assistance	2%	Multilateral Technical Cooperation	6%
Scholarships and Student Fees	1%	International Financial Institutions	18%
		Multilateral Food Aid	7%
Total	47%	Total	49%
Administration			**4%**

HOW DOES THE PROGRAM WORK?

In 1984, the Government launched a comprehensive review of Canada's foreign policy, including its development assistance program. Canadians from all walks of life participated in the extensive consultation process, expressing their views, ideas and concerns. The end-result of this process is CIDA's new ODA strategy, ***Sharing Our Future***, tabled by the Honourable Monique Landry, Minister for External Relations and International Development, in the House of Commons on March 3, 1988.

The strategy is a reflection of the development vision of Canadians. It builds on the strengths of the previous program, reforms it where necessary, sharpens its focus and priorities, and applies the lessons learned through experience. It focuses on three main themes: better program delivery; increased partnership between Canadian institutions and their counterparts in the Third World; and reaching out to involve Canadians more fully in CIDA's program.

Under the new strategy, Canada's assistance program is divided into two distinct parts — each having half of the ODA program budget. The first part, called the Partnership Program, supports initiatives and programs shaped by CIDA's Canadian and international partners in development such as universities, labor unions, cooperatives, international financial institutions, non-governmental organizations, business communities and multilateral organizations. These partners are responsible for planning and carrying out their own programs and projects, with the Partnership Program providing funds to support their work. These cash contributions are not tied to Canadian purchasing requirements, with the exception of multilateral food aid.

The other half of Canada's ODA, called the National Initiatives Program, consists of bilateral assistance, in the form of program and project assistance, including support for scholarships and other training programs. Within this part of Canada's aid framework, CIDA will carry out substantial decentralization, moving both people and decision-making authority to the field. Up to one-quarter of aid staff will be stationed in the Third World to improve the quality and effectiveness of Canada's assistance program.

To provide clear guidance, the Government has adopted an ODA charter — a statement of fundamental principles and priorities that will shape Canada's activities and efforts.

Canada's Official Development Assistance Charter

Development Principles

Putting poverty first — the primary purpose of Canadian official development assistance is to help the poorest countries and people of the world.

Helping people to help themselves — Canadian development assistance aims to strengthen the ability of people and institutions in developing countries to solve their own problems in harmony with the natural environment.

Development priorities must prevail — in setting objectives for the aid program. As long as these priorities are met, aid objectives may take into account other foreign policy goals.

Partnership is the key — to fostering and strengthening the links between Canada's people and institutions and those of the Third World.

Development Priorities

Poverty alleviation — in rural and urban areas, including improved access to health, family planning, nutrition, education, employment and decision-making;

Structural adjustment — helping economies cope with debt and reduced export earnings and to improve economic management (while being sensitive to the social and economic effects of this adjustment);

Increased participation of women — programs and projects to promote generalized economic growth and social change, as well as programs aimed specifically at women;

Environmentally sound development — ecologically sustainable development, environmental impact assessment of all capital projects, support for environmental strategies;

Food security — agricultural research, production, extension, post-harvest technology, transportation and marketing;

Energy availability — development of existing resources, research and development of sustainable alternatives.

Canadians will continue to work alongside their developing country partners to meet the challenges of the future.

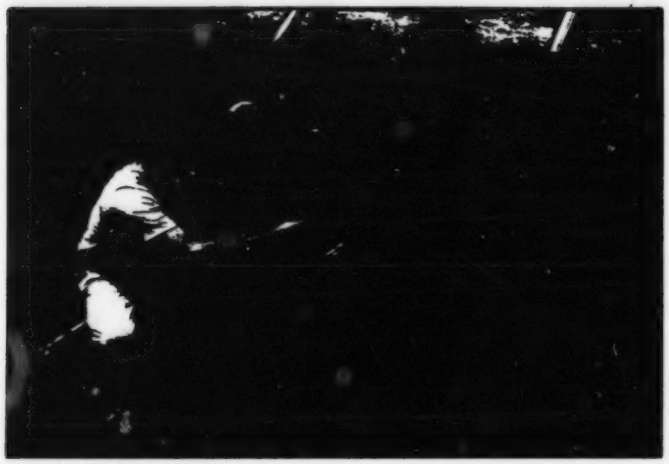

CIDA photo: Dilip Mehta, St. Lucia

Canada has established an enviable record of providing generous and relevant assistance. This reputation for quality owes much to the personal involvement of Canadians, at home and abroad. For 35 years, Canada has contributed significantly to improving the prospects of a large part of humanity. Government programs have provided a framework within which financing, planning, and managerial skills have been strengthened. Thousands of Canadians have worked in Third World countries to develop education, health, agriculture, transport, communications and energy. Churches, non-governmental organizations, educational institutions, cooperatives, labor and business have contributed services, money and technology to help people in developing countries help themselves. There have been many successes to date, and there are many challenges still to be met. Canadians will continue to work alongside their developing country partners to meet those challenges and assure a shared future that is better for all of us.

CIDA has a wide range of publications with detailed information about Canada's development assistance program. They can be obtained free of charge. For further information, please contact:

Public Affairs Branch
CIDA
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec K1A 0G4
Tel: (819) 997-6100

Agence canadienne de développement international
Canadian International Development Agency

LES CANADIENS ET LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Vue d'ensemble du programme canadien d'aide publique au développement

ACDI • CIDA
1968 • 1988

Canada

LES CANADIENS ET LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Vue d'ensemble du programme canadien d'aide publique au développement

Couverture : Paul Chasson, Sénégal

Publication autorisée par la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry

Publié par la Direction générale des affaires publiques
Agence canadienne de développement international

© Ministère des Approvisionnements et Services 1988
N° de cat. 0-662-55874-X
ISBN 0-E94-102/1988

AVANT-PROPOS DE LA MINISTRE

Pourquoi le Canada met-il en œuvre un programme d'aide au développement? Comment les Canadiens aident-ils les populations des pays en développement? Quels pays sont admissibles à l'aide publique? Quelle est l'ampleur de l'aide que nous accordons et quels genres de programmes appuyons-nous? Qui est chargé d'administrer le programme canadien d'aide?

Lorsque l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'organisme du gouvernement fédéral chargé d'administrer la plus grande partie du programme canadien d'aide publique au développement, a été créée en 1968, le Canada, comme le reste des pays donateurs, avait peu d'expérience dans le domaine de l'aide au développement. Au cours des 20 années qui se sont écoulées depuis, nous avons acquis une grande expérience dans ce domaine et notre action a été très fructueuse. Fort de cette expérience nous avons décidé de préparer une nouvelle stratégie pour guider nos efforts jusqu'à l'an 2000 et au-delà, une stratégie qui vise à soulager la pauvreté et à assurer le développement des ressources humaines, qui met l'accent sur notre partenariat vers les pays en développement et qui affirme que les besoins de développement doivent passer en priorité dans l'établissement des objectifs de notre programme d'aide.

J'ai le plaisir, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'ACDI et à la suite du récent lancement de la nouvelle stratégie du gouvernement canadien, de faire publier la présente brochure qui décrit le fonctionnement de l'ACDI, ses programmes et ses activités. Je suis fière du programme canadien d'aide au développement. J'espère que cette publication vous éclairera sur la contribution du Canada à la coopération entre les nations et au développement international et qu'elle vous encouragera à lui accorder votre appui.

Monique Landry

Monique Landry
ministre des Relations extérieures
et du Développement international

LES CANADIENS ET LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Au Bangladesh, le pays le plus pauvre du monde, 60 000 femmes nécessiteuses des régions rurales gagnent leur vie, de façon soutenue, en assurant l'entretien des routes essentielles. Au Mali, qui souffre de la sécheresse, une simple pompe à main durable approvisionne un village en eau potable où, auparavant, presque tous les villageois avaient contracté une maladie attribuable à l'eau contaminée. Dans les quartiers pauvres de Bogota, en Colombie, les jeunes qui vivent dans la rue peuvent espérer en des jours meilleurs grâce à la mise en œuvre de programmes d'orientation, de formation professionnelle et de financement par le crédit. Au Kenya, les femmes agriculteurs, les principales productrices de ressources vivrières, ont maintenant accès à des semences, à des volailles et à des outils agricoles de meilleure qualité ainsi qu'à d'autres facteurs de production.

Ce ne sont que quelques exemples d'initiatives en matière de développement soutenu, dans des pays en développement, par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le principal organisme canadien assurant la mise en œuvre du programme d'aide publique au développement. Au cours de la seule année 1986–1987, l'ACDI a financé divers projets de développement:

plus de 1 000 activités bilatérales allant de la construction de barrages permettant l'irrigation de régions arides à la formation des agents des services sanitaires de villages; plus de 3 500 projets au niveau local lancés par des organisations et des institutions bénévoles;

plus de 700 entreprises conjointes en matière de développement économique, auxquelles des entreprises commerciales et industrielles canadiennes et du tiers monde ont participé; et

la contribution du Canada aux efforts accomplis au niveau international, tels que les actions effectuées par des organismes des Nations Unies et par des banques de développement régional.

L'ACDI finance divers projets de développement.

Photo ACDI David Barbour, Bangladesh

Photo ACDI David Barbour, Thaïlande

POURQUOI LE CANADA AIDE-T-IL LES PAYS DU TIERS MONDE?

Depuis plus de trois décennies, le Canada met en œuvre un programme d'aide publique au développement (APD) afin d'aider les pays en développement à atteindre un niveau de développement économique et social durable qui répond à leurs besoins et respecte l'environnement.

Nous leur octroyons cette aide pour plusieurs bonnes raisons. D'abord, il ne faut pas oublier qu'aider les populations moins favorisées que nous est une tradition canadienne : dès le XIX[e] siècle, des missionnaires et des bénévoles canadiens prêtaient leur concours en vue de contribuer à améliorer la santé publique et l'enseignement outre-mer. Plus récemment, la famine en Afrique a suscité des élans de générosité dans tout le Canada, montrant que les Canadiens se préoccupent de la condition des populations démunies des autres pays, et qu'ils sont très désireux de les aider à sortir de la pauvreté et à améliorer leurs conditions de vie. Au fil des années, des enquêtes menées auprès du public canadien ont révélé que les Canadiens, dans leur immense majorité, plus de 75 p. 100, croient fermement que le Canada peut contribuer efficacement à assurer le succès du développement international. Ils croient également que l'aide au développement permet aux populations bénéficiaires de réaliser des progrès sur le plan économique et social.

Les Canadiens se préoccupent de la situation des personnes pauvres dans le monde et ils désirent vivement les aider à sortir de la pauvreté et à améliorer leurs conditions de vie.

Photo ACDI : David Barbour, Éthiopie

Le développement produit les effets souhaités

Le revenu par habitant a doublé (pourcentage)

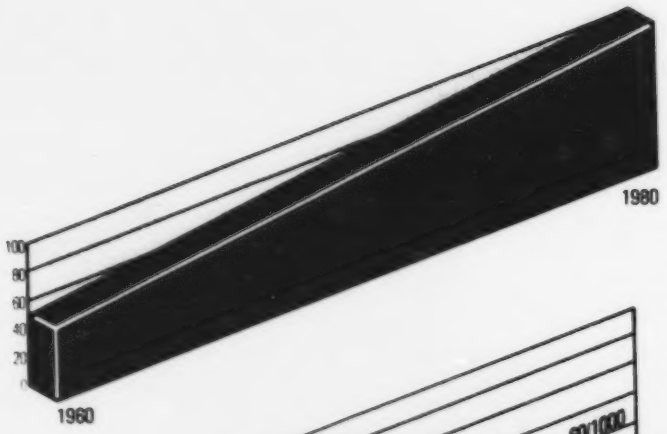

Le taux de mortalité infantile a diminué (pour 1000 naissances)

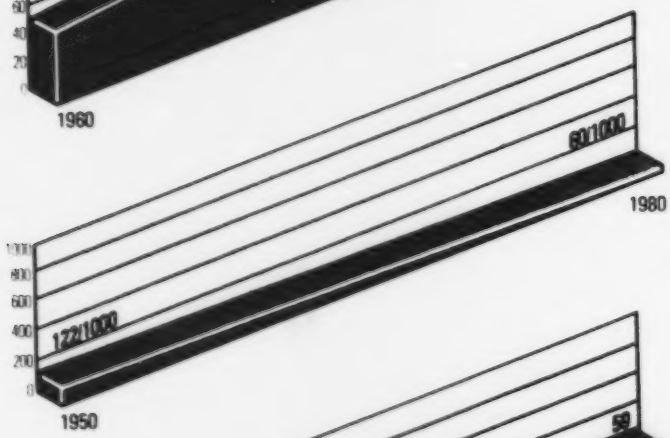

L'espérance moyenne de vie a augmenté (années)

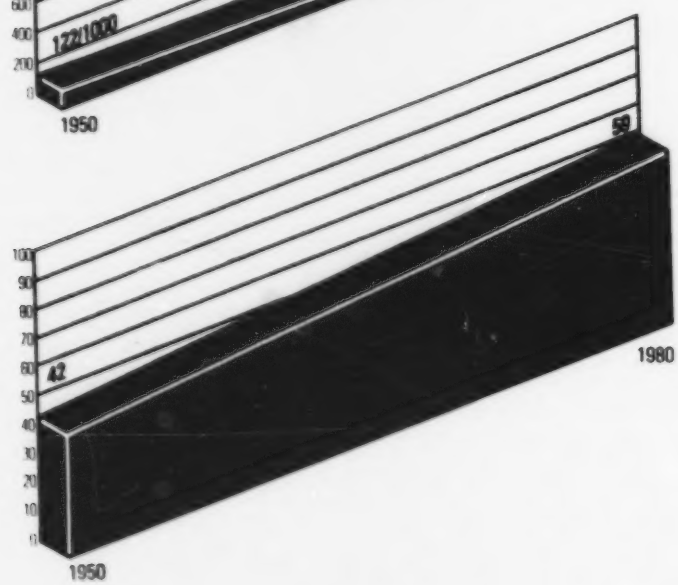

Le taux d'alphabétisation a augmenté (pourcentage)

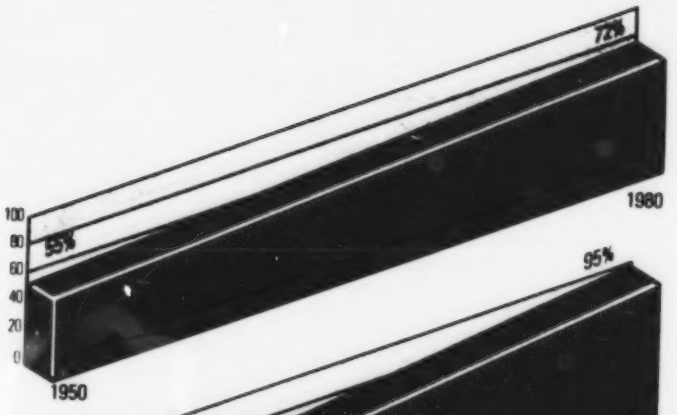

Le taux des inscriptions à l'école primaire a augmenté (pourcentage)

Le taux des inscriptions à l'école secondaire a augmenté (pourcentage)

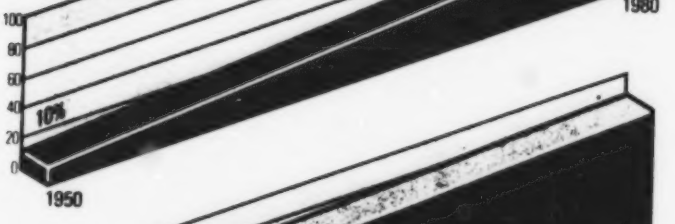

Le taux de la population approvisionnée en eau potable a augmenté dans les villes et dans les campagnes (pourcentage)

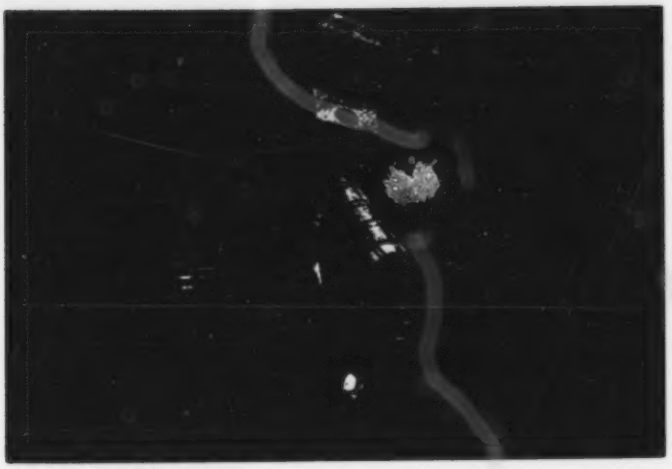

Photo ACDI David Barbour, Tanzanie

Beaucoup de Canadiens reconnaissent également que l'interdépendance des nations est l'une des réalités de tous les jours. L'augmentation rapide de la population mondiale, la révolution technologique, les préoccupations en ce qui concerne la qualité de l'environnement et la dépendance économique ont contribué à resserrer les liens entre les populations du globe. Pour la plupart des Canadiens, l'aide au développement est un investissement pour préparer notre avenir commun. Elle représente aussi une composante importante de la politique étrangère du Canada et elle nous permet de promouvoir la paix et la sécurité dans le monde, de fournir l'assistance humanitaire, de contribuer à assurer la prospérité économique à l'échelle mondiale et de renforcer les structures du commerce international.

QUELS PAYS REÇOIVENT L'AIDE CANADIENNE?

Hormis les pays auxquels le Canada refuse d'accorder l'aide au développement pour des raisons d'ordre politique, économique ou parce qu'ils ne respectent pas les droits de la personne, tous les pays en développement indépendants sont admissibles aux diverses formes d'assistance canadienne, y compris l'aide acheminée par l'entremise des institutions et des organisations multilatérales. Tous les pays en développement sont admissibles à l'assistance humanitaire. Environ 75 p. 100 de l'aide bilatérale est accordée à quelque 30 pays ou groupements régionaux.

Pour décider de l'étendue de l'aide bilatérale à accorder à un pays, le gouvernement canadien tient compte des facteurs suivants :

les besoins du pays visé;

son engagement et sa capacité de gérer efficacement l'aide octroyée;

la qualité de ses politiques sociales et économiques, ou son engagement de les améliorer;

les relations que le Canada entretient avec lui, sur le plan politique et économique;

la situation dans ce pays en ce qui concerne le respect des droits de la personne;

son engagement de faire participer la population au développement.

Dans les pays où les droits de la personne sont violés de façon systématique, flagrante et soutenue, le cabinet refusera de leur accorder l'aide bilatérale ou il la réduira. Le gouvernement canadien entend veiller à ce que l'aide canadienne au développement ne contribue pas à légitimer des régimes répressifs, mais il doit également s'assurer que les victimes des violations des droits de la personne ne soient pas doublement pénalisées en étant privées de l'aide dont elles ont besoin, en plus d'être privées de leurs droits fondamentaux. Dans ces cas-là, l'aide canadienne sera acheminée par l'entremise de nos partenaires en matière de développement, telles les organisations non gouvernementales et multilatérales, qui travaillent au niveau local et qui peuvent s'assurer que cette aide va directement aux pauvres dans les secteurs où ils en ont le plus besoin.

COMMENT LE CANADA AIDE-T-IL LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT?

L'objectif du programme canadien d'aide au développement est simple, en effet, il vise à aider les pays et les populations les plus pauvres du globe à s'aider eux-mêmes. Les êtres humains sont à la fois le moteur et la raison d'être du développement; par conséquent, le programme d'aide canadienne vise à s'occuper d'abord des personnes. Pour veiller à ce que les programmes de l'ACDI encouragent l'autosuffisance plutôt que la dépendance, le développement des ressources humaines (assuré au moyen de l'amélioration de l'enseignement, de l'alphabétisation et de l'acquisition de connaissances et de compétences) est devenu l'orientation déterminante de tous les programmes de pays.

Dans le cadre de cette démarche qui consiste à développer les capacités des habitants et des institutions des pays en développement d'assurer eux-mêmes le développement de leur pays, le Canada fournit de l'aide de diverses façons :

au titre des programmes bilatéraux, nous fournissons les biens canadiens tels que les biens d'équipement, l'aide alimentaire et les engrais, qui sont nécessaires pour assurer le développement du pays bénéficiaire. Nous fournissons également des services canadiens, en envoyant des conseillers dans des domaines tels que l'agriculture, la gestion de projets ou le développement communautaire, pour aider le pays bénéficiaire à exécuter ses programmes et à dispenser l'enseignement et la formation nécessaires pour soutenir les projets et les programmes de développement;

dans le cadre du programme de partenariat, nous finançons les activités de développement de nos partenaires canadiens, tels que les organisations gouvernementales et les entreprises, afin qu'ils puissent exécuter leurs propres programmes, et nous accordons un appui financier à nos partenaires internationaux, notamment les organismes des Nations Unies, pour soutenir leurs programmes internationaux permanents.

En plus de ces méthodes permettant de réaliser à long terme un développement durable, le Canada octroie une assistance humanitaire consistant à fournir des vivres, des médicaments, des vêtements, des couvertures et d'autres approvisionnements de toutes sortes au titre de l'aide fournie lors de catastrophes naturelles, de conflits armés et dans d'autres cas d'urgence.

Des contributions en espèces sont versées aux organisations nationales et internationales qui sont les partenaires du Canada en matière de développement. Les projets bilatéraux sont financés au moyen de lignes de crédit, de subventions ou de contributions octroyées directement sous la forme de biens et services, principalement d'origine canadienne.

QUELLE EST L'ÉTENDUE DE L'AIDE FOURNIE PAR LE CANADA?

Parmi les pays occidentaux, le Canada se situe au septième rang des pays donateurs d'aide au développement. En 1987–1988, le Canada a fourni environ 2,7 milliards de dollars au titre de l'aide aux pays en développement, soit environ 65 cents par personne. Ce montant représente la moitié de un pour cent de notre produit national brut (PNB), ou approximativement 2 cents sur chaque dollar dépensé par le gouvernement fédéral, comparé à 47 cents pour les programmes sociaux (santé publique, emplois, logements, culture), à 11 cents aux fins du développement économique et régional et à 8 cents pour les programmes de défense.

Principaux bénéficiaires de l'aide canadienne 1986–1987 (en millions de dollars)

1 Égypte	$24.18	19 Colombie	$ 17.04
2 Éthiopie	55.37	20 Guyana	5.82
3 Ghana	51.73	21 Haïti	21.28
4 Kenya	48.73	22 Honduras	8.51
5 Tanzanie	67.85	23 Jamaïque	33.42
6 Zambie	31.97	24 Pérou	33.11
7 Zimbabwe	17.63	25 Îles du Vent et Sous-le-Vent	3.19
8 CCDAA*	32.93		
		26 Bangladesh	241.58
9 Burkina Faso	26.41	27 Chine	76.97
10 Cameroun	24.49	28 Inde	170.96
11 Côte-d'Ivoire	17.95	29 Indonésie	59.74
12 Guinée	9.33	30 Népal	33.55
13 Mali	43.68	31 Pakistan	128.95
14 Niger	43.18	32 Philippines	22.62
15 Rwanda	16.98	33 Sri Lanka	53.40
16 Sénégal	41.72	34 Thaïlande	39.49
17 Zaïre	12.38		
18 Programme régional Sahel	15.84		

*(Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe)

Niveaux actuels de l'aide et niveaux visés

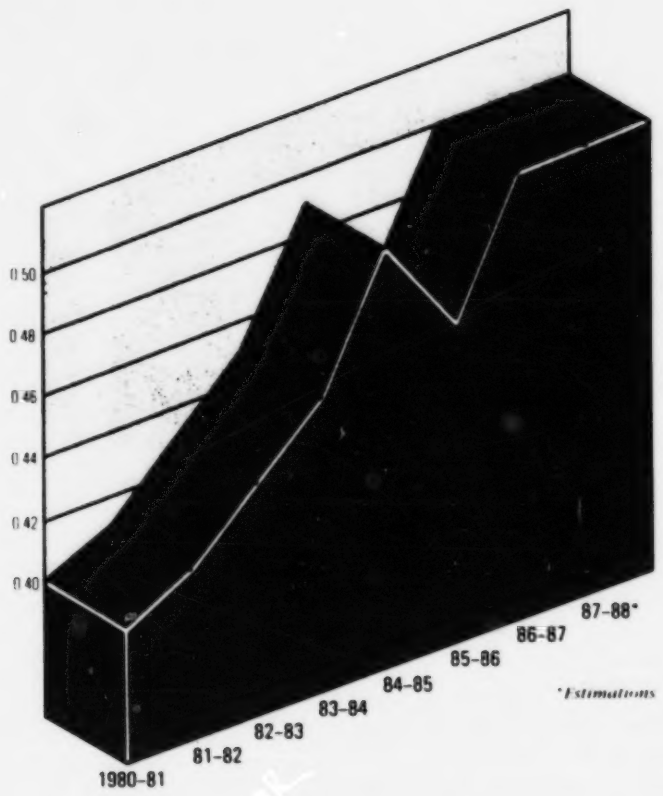

Près de la moitié de l'APD sera accordée à l'Afrique au cours des cinq prochaines années pour aider les agriculteurs africains à accroître leur production vivrière.

Photo ACDI : Doug Curran, Kenya

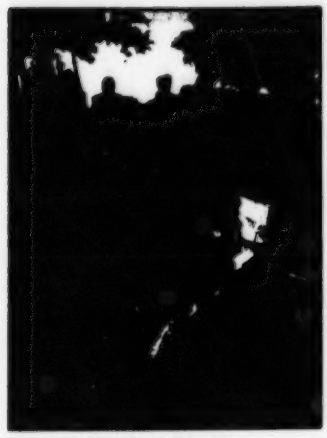

Photo ACDI : Bruce Paton, Botswana

L'APD canadienne a atteint 0,5 p. 100 de notre PNB et demeurera à ce niveau jusqu'en 1990–1991. À compter de 1991–1992, le gouvernement vise à faire passer graduellement le rapport APD/PNB à 0,6 p. 100 en 1995 et à 0,7 p. 100 en l'an 2000.

L'APD sera acheminée ainsi aux pays en développement :

le Canada continuera à consacrer 0,15 p. 100 de son PNB à titre d'aide aux pays les moins avancés (PLMA);

au cours des cinq prochaines années, 65 p. 100 de l'aide bilatérale sera acheminée à des pays en développement, membres de la Francophonie et du Commonwealth;

au cours des cinq prochaines années, 45 p. 100 de l'aide bilatérale ira à l'Afrique, 39 p. 100 à l'Asie et 16 p. 100 aux Amériques;

au cours des cinq prochaines années, des efforts seront entrepris pour consacrer 50 p. 100 de toute l'APD à l'Afrique et aux pays les moins avancés de l'Asie et des Amériques.

Toute l'APD sera accordée sous forme de subventions ou de contributions

QUI ADMINISTRE LE PROGRAMME D'AIDE DU CANADA?

L'Agence canadienne de développement international administre environ 75 p. 100 de l'aide publique au développement accordée par le Canada. Les 25 p. 100 qui restent sont attribués à la Banque mondiale par l'intermédiaire du ministère des Finances, aux agences internationales par l'entremise du ministère des Affaires extérieures ainsi que par celle de quatre organismes chargés de développement : le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale (PCAI), le Centre international d'exploitation des océans (CIEO) et le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique. Il incombe aussi à l'ACDI de conseiller le cabinet sur la politique d'aide au développement.

Graphique de l'aide publique canadienne au développement

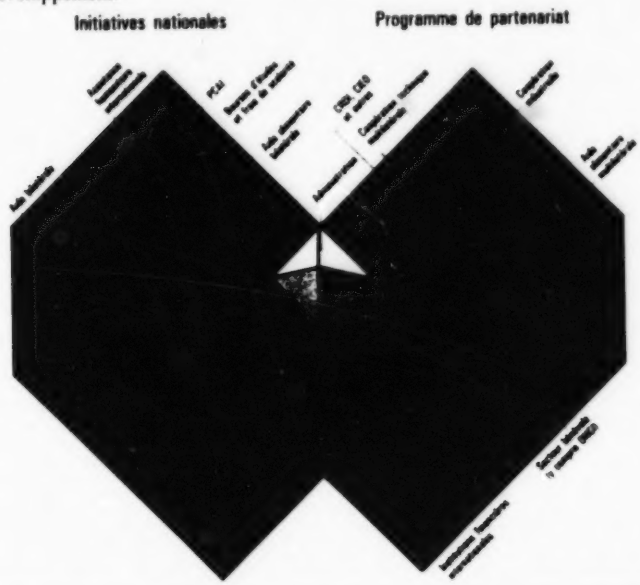

Affectation des dépenses d'APD 1988-1989 en pourcentage (total : 100%, tous les totaux ont été arrondis)

Initiatives nationales		Programme de partenariat	
Aide bilatérale	34%	Secteur bénévole (y compris ONGI)	9%
Aide alimentaire bilatérale	8%	Coopération industrielle	2%
PCAI	2%	CRDI, CIEO et autres	7%
Assistance humanitaire internationale	2%	Coopération technique multilatérale	6%
Bourses d'études et frais de scolarité	1%	Institutions financières internationales	18%
		Aide alimentaire multilatérale	7%
Total	47%	Total	49%
Administration			**4%**

COMMENT LE PROGRAMME FONCTIONNE-T-IL?

En 1984, le gouvernement a entrepris une étude en profondeur de la politique extérieure du Canada, notamment du programme d'aide au développement. De nombreux Canadiens de toutes conditions sociales ont été consultés, et ils ont pu exprimer leurs points de vue, leurs idées et leurs préoccupations. La consultation a débouché sur la nouvelle stratégie de l'ACDI en matière d'aide publique au développement intitulée *Partageons notre avenir* qu'a déposée l'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures et du Développement international, à la Chambre des communes le 3 mars 1988.

La stratégie reflète la vision qu'ont les Canadiens du développement. Elle s'appuie sur les points forts du programme précédent, y apporte des modifications s'il y a lieu, en précise les objectifs et les priorités, et met en pratique les leçons tirées de l'expérience. Elle se concentre sur trois thèmes principaux : une meilleure mise en œuvre du programme, un partenariat accru entre les institutions canadiennes et leurs contreparties dans les pays du tiers monde ainsi qu'une sensibilisation soutenue pour favoriser une plus grande participation des Canadiens au programme de l'ACDI.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie, le programme d'aide du Canada se divise en deux parties distinctes, qui se partagent également le budget consacré au programme d'aide publique au développement. La première partie, le Programme de partenariat, appuie des initiatives et des programmes conçus par des partenaires canadiens et internationaux de l'ACDI dans le domaine du développement, notamment des universités, des syndicats, des coopératives, des institutions financières internationales, des organisations non gouvernementales, le monde des affaires et des organisations multilatérales. Il incombe à ces partenaires de planifier et de mettre en œuvre leurs propres programmes et de réaliser leurs propres projets; le Programme de partenariat leur vient financièrement en aide. Les contributions en espèces ne sont pas liées à l'achat de biens canadiens, sauf dans le cas de l'aide alimentaire multilatérale. L'autre moitié de l'aide publique au développement, affectée au Programme des initiatives nationales, consiste en aide bilatérale et prend la forme d'assistance aux programmes et aux projets, notamment un appui aux programmes de bourses et de formation. Dans le cadre des programmes d'aide du Canada, l'ACDI va entreprendre une décentralisation majeure du personnel et des pouvoirs d'approbation vers le terrain. Jusqu'à un quart des agents d'aide travailleront dans les pays du tiers monde pour améliorer la qualité et l'efficacité du programme d'aide canadien.

Pour assurer une orientation précise, le gouvernement a adopté une charte de l'APD, c'est-à-dire une déclaration portant sur les priorités et les principes qui guideront les activités et les efforts que le Canada entreprendra.

La Charte canadienne de l'aide publique au développement

Principes du développement

S'attaquer d'abord à la pauvreté. L'aide publique au développement accordée par le Canada a pour objectif primordial d'aider les pays et les populations les plus pauvres du globe.

Aider les gens à s'aider. Le programme canadien d'aide au développement doit viser à renforcer les ressources humaines et institutionnelles que possèdent déjà les pays en développement pour leur permettre de régler eux-mêmes leurs problèmes en harmonie avec l'environnement naturel.

Les besoins de développement doivent passer en priorité dans l'établissement des objectifs du programme d'aide publique au développement. Dans la mesure où ces priorités sont rencontrées, les objectifs du programme d'aide pourront prendre en consideration d'autres objectifs de politique extérieure.

Le partenariat est le concept-clé qui favorise et renforce les liens entre les institutions et les citoyens canadiens et ceux des pays du tiers monde.

Priorités du développement

Le soulagement de la pauvreté dans les régions rurales et urbaines, en assurant un meilleur accès aux services de santé, à la planification familiale, à la nutrition, à l'éducation, à l'emploi et à la prise de décision.

L'ajustement structurel des économies pour venir à bout des problèmes de la dette et de la réduction des recettes d'exportation et pour améliorer la gestion de l'économie, tout en demeurant sensible aux effets sociaux et économiques de ces ajustements.

La participation accrue des femmes à des programmes et à des projets ayant pour but la croissance économique et le changement social, ainsi qu'à d'autres programmes axés spécialement sur les femmes.

Un développement respectueux de l'environnement qui comprend la protection de l'écosystème, l'évaluation de l'impact sur l'environnement de tous les projets d'envestissement et l'appui à l'adoption de stratégies dans le domaine de l'environnement.

La sécurité alimentaire incluant la recherche agricole, la production, l'éducation permanente, les techniques d'entreposage des récoltes, le transport et la commercialisation.

L'approvisionnement en énergie ce qui comprend le développement des ressources existantes et la recherche et le développement d'énergies de remplacement.

Les Canadiens continueront à travailler de concert avec leurs partenaires des pays en développement pour relever les défis de l'avenir.

Photo ACDI Dilip Mehta, Sainte-Lucie

Grâce à sa générosité et à l'efficacité de son aide, le Canada jouit d'une renommée enviable comme pays donateur. Cette réputation de qualité, il la doit à la participation individuelle des Canadiens, ici et à l'étranger. Pendant 35 ans, le Canada a grandement participé à entretenir les espoirs d'une grande partie de l'humanité. Les programmes du gouvernement ont assuré un cadre de travail permettant de renforcer le financement, la planification et la gestion. Des milliers de Canadiens ont travaillé dans les pays du tiers monde pour améliorer l'enseignement, les conditions de santé, l'agriculture, le transport, les communications et l'exploitation des sources d'énergie. Les Églises, les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement, les coopératives, la force ouvrière et le monde des affaires ont fourni des services, des sommes d'argent et des techniques pour aider les populations des pays en développement à s'aider elles-mêmes. Les succès sont nombreux jusqu'à présent, et il y a encore de nombreux défis à relever. Les Canadiens continueront à travailler de pair avec leurs partenaires des pays en développement pour relever ces défis et nous assurer, à tous, de partager un avenir meilleur.

L'ACDI offre une vaste gamme de publications relatives au programme canadien d'aide au développement, et on peut les obtenir sans frais. Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à la :

Direction générale des affaires publiques
ACDI
200, promenade du Portage
Hull (Québec) K1A 0G4
Tel. : (819) 997-6100